

Introduction

*Et qui sait si les fleurs nouvelles que je rêve
Trouveront dans ce sol lavé comme une grève
Le mystique aliment qui ferait leur vigueur ?*
Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, « L'Ennemi »

« La Guyane est une colonie mal constituée, inutile, onéreuse à l'Etat autant que le serait à un particulier une terre dont les dépenses excéderaient les revenus [...] on y a prostitué l'argent, la terre et les hommes, on y a méconnu leur emploi. [...] tous les projets exécutés, exempté celui de l'introduction des bestiaux, ont eu le même caractère de déraison »

Ces vigoureuses considérations des administrateurs Malouet et Fiedmond, à la fin des années 1770, trouvées au hasard d'Internet¹, rendent compte de l'atrophie d'un développement : c'est un point essentiel de l'historiographie guyanaise, et encore un problème politique actuel. « Déraison » et « méconnaissance » sont ici parmi les responsables : l'histoire des sciences en Guyane, comme analyse d'un savoir et de sa mise en œuvre en vue de la colonisation, semble donc pleinement avoir un rôle à jouer dans la compréhension de ces échecs.

Inversement, et ce point fait tout l'intérêt de la Guyane, ces échecs sont eux-mêmes la source d'une richesse des savoirs et de leurs applications. L'histoire des sciences serait alors moins l'histoire de l'inadaptation au milieu guyanais, que celle de la mise en œuvre des multiples projets, des idées qui les portaient, et des moyens employés pour les faire aboutir. En effet la Guyane, malgré tout, fait rêver. En 1751, le médecin naturaliste Artur écrit que « ce pays peut fournir de grosses richesses »². Une quarantaine d'année plus tard, Martin, ancien élève-jardinier au Jardin du Roi, rapporte à l'Institut national :

« (c'est une) colonie infiniment intéressante et d'une étendue immense mais ne renfermant pour toute population que 12 000 ames, réunissant toutes sortes d'avantages pour toutes sortes de cultures, un terrain délicieux, bien arrosé, et superbe, couvert des plus belles forêts du monde, pas plus mal-sain et peut être moins que celui des autres colonies. »³

1 <http://person.wanadoo.fr/HTML/Guisan.htm>, site parlant de l'ingénieur agraire Guisan. Malouet est ordonnateur de 1776 à 1778, et Fiedmond, gouverneur de 1766 à 1781.

2 C14, 21, f°196, lettre du 12 avril 1751 à la Marine.

3 Ms 48, f°96, « Mémoire présenté à l'institut national, par le Cen Joseph Martin, botaniste, chargé de la direction des jardins et pépinières coloniales, dans la guyane

On pourrait multiplier les exemples à l'infini, pour toute notre période. L'entreprise botanique en Guyane est stimulée par cet immense arrière-pays mal connu, donc plein de promesses (le mythe de l'El Dorado n'en fut pas des moindres), et par le sentiment de luxuriance qui se dégage des forêts tropicales. Les projets, les ambitions deviennent dès lors une matière inépuisable pour l'histoire des sciences, autant d'un point de vue qui s'attacherait à montrer les sources d'impulsions, les mises en œuvre, les réticences et les soutiens locaux, etc., que sur le plan d'une analyse des constructions théoriques, chacun y allant de son explication sur la qualité d'un terrain, l'effet du soleil, etc., multipliant ainsi les approches d'un phénomène naturel.

Le sombre constat par lequel nous avons commencé ne sclérose en rien l'activité des administrateurs : il est la condition de leur innovation. La Guyane est certes une colonie pauvre, l'administrateur s'y ennue dans une ville de Cayenne qui ressemble davantage à une petite bourgade qu'à une capitale ; de plus l'échec mortifère de la colonisation blanche du Kourou en 1764 (une dizaine de milliers de morts) aurait pu avoir mis un frein aux projets de développement. Cela n'empêche pas que Malouet trouve des raisons à la « marche rétrograde » de la colonie :

« plus les colons et les cultures se sont multipliés dans les terres hautes, plus elles se sont dégradées : aussi la population, le commerce et la culture ont toujours été en décroissant. »⁴

De là le rebond des « terres basses » : on va voir au Surinam les techniques de poldérisation, les nouveaux modes de culture que cela implique, et commence une nouvelle aventure.

Que l'histoire des sciences puisse apporter sa pierre à l'explication du faible développement économique et démographique guyanais, c'est indéniable ; mais il s'agit aussi pour elle d'exploiter cette matière faite de projets rêvés.

A cette paradoxale fertilité des échecs s'ajoute un luxe de points de vue. Il trouve son origine dans les imbrications d'échelles, entre local, national et mondial, qui sont le fait de la colonisation. Ainsi la botanique en Guyane s'insère en premier lieu dans ce que James E. MacClellan III et François Regourd appellent la « machine coloniale », c'est-à-dire ce réseau qui se constitue autour du ministère de la Marine et des institutions scientifiques parisiennes et qui vise à « supporter et étendre la colonisation française »⁵. Le jardin botanique est ici un rouage essentiel de cette mécanique⁶ ; voir son histoire, c'est

4 C14, 52, f°95-102, compte-rendu du ministre au roi, 1780.

5 James E. McCLELLAN, François REGOURD « The Colonial Machine : French Science and Colonization in the Ancien Régime », p. 31.

6 Société française d'histoire d'outre-mer, « De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe : botanique et colonisation, (fin 17^e siècle-début 20^e siècle) », dossier thématique coordonné par Marie-Noëlle BOURGET et Christophe BONNEUIL, pp. 16 à 20

dégager les contours généraux de la « machine coloniale » dans ses objectifs guyanais et mieux apprécier la place de la Guyane sur un plan national et international.

En second lieu, le biais du jardin botanique permet d'apprécier 'l'enracinement' de la botanique au propre comme au figuré, avec toutes les implications foncières, urbanistiques, mais aussi sociales et économiques que cela comporte sur le plan local. Il s'agit donc ici de décentrer l'analyse des sciences « d'outre-mer », celles des voyageurs, et préférer celles « des colonies »⁷ en analysant la place de la botanique *dans* la société coloniale⁸. D'autant que la « machine coloniale » s'appuie sur des éléments de cette société et inversement celle-ci dépend de l'autre.

Mais un problème se pose pour ce décentrement. En effet, les sources à notre disposition sont avant tout européocentristes : ce sont les correspondances, rapports et mémoires de l'administration coloniale et des institutions scientifiques, destinées au ministère des Colonies (et que l'on retrouve aux Archives nationales). Ce problème est signifiant : la colonisation minimise l'altérité du regard, *a fortiori* pour les parties de la population qui n'avaient que peu (voire pas du tout) accès à l'écriture, petits blancs, Indiens, esclaves et hommes de couleur libres.

Par ailleurs, aux Archives départementales de la Guyane, les documents ont été souvent victimes d'un climat défavorable ainsi que des insectes. De plus, une grande partie des pièces du XVIII^e siècle qui ont survécu est en cours de dépouillement, donc inaccessible ; sans compter que les autres documents ne sont ni foliés, ni recensés. Les archives départementales ou les bibliothèques métropolitaines pourraient posséder des papiers rapatriés par des coloniaux rentrés en France ; de ces sources éparpillées, il y a par exemple celles des Pyrénées-Atlantiques, le gouverneur Laussat étant revenu dans son Béarn natal avec une abondante documentation sur la Guyane – malheureusement en partie dispersée aujourd'hui.

Ces difficultés contingentes ou structurelles font que les correspondances entre colons sont rares. De toute façon, si une culture épistolaire existait, elle restait surtout circonscrite aux couches les plus favorisées de la société coloniale. Ainsi, que les échanges avec l'administration constituent l'essentiel de ce qui reste des correspondances des colons ne déforme pas complètement la

7 La distinction est de François REGOURD, *Science et colonisation sous l'Ancien Régime, le cas de la Guyane et des Antilles françaises, XVII-XVIII^e Siècle*, pp. 42-43.

8 Nous suivons en cela Patrice Bret : « Les voyageurs [...] ont eu quelque réputation. Les éléments stables de ce réseau sont au contraire restés obscures. Par eux passe pourtant une part importante de la politique coloniale et de l'activité botanique de la France de la seconde moitié du XVIII^e siècle. »

Patrice BRET, « Le réseau des jardins coloniaux : Hypolite Nectoux (1759-1836) et la botanique tropicale, de la mer des Caraïbes aux bords du Nil », in *Les naturalistes français en Amérique du Sud XVI-XIX^e*, textes réunis et publiés par Yves LAISSUS, p. 185

réalité d'une société où les pratiques administratives ont dû participer d'une manière importante à l'acculturation par l'écrit.

Pour ces différentes raisons, le décentrement de l'analyse ne peut se faire que de manière détournée. Ce 'détour' peut être facilité par l'hétérogénéité de la centralisation européenne elle-même. Ainsi, les archives de l'Académie des Sciences et de la Bibliothèque centrale du Muséum, pourtant parisiennes, se révèlent extrêmement intéressantes en ce qu'elles fournissent des informations qui ne sont pas directement destinées au ministère, même si elles lui servent. Une correspondance à elle seule mérite d'être citée, celle qu'André Thouin (jardinier en chef du Jardin du Roi, puis directeur du Muséum à la Révolution) entretient avec son élève-jardinier, en poste en Guyane, Joseph Martin. Elle permet de connaître, par un discours situé entre relation de clientèle et réelle intimité, les avis de Martin tant sur la botanique et l'agriculture que sur la politique, ses amis et relations, etc.

Cette importance du document, qu'il s'agit toujours de placer au croisement des subjectivités afin d'espérer entrevoir toutes les facettes d'une situation complexe, nous a fait adopter un type d'écriture par citations laissant pleinement au lecteur la possibilité de scruter avec nous les sources originales. Comprendre ce qu'est la botanique en Guyane, c'est en effet voir dans quels contextes et de quelles manières les contemporains l'abordent dans leurs écrits. Donner la définition d'un « jardin botanique » pour la Guyane est ainsi ce à quoi l'ambition de cet ouvrage peut se résumer...

Et cette notion d'une trompeuse simplicité est loin d'être univoque : elle varie selon les points de vue et les intérêts. Qu'est-ce qui caractérise ce genre d'établissement : son personnel ? Ce qu'on y cultive et dans quels buts ? Il y a en effet des plantes que l'on ne trouve pas ailleurs, des plantes « précieuses » ou « curieuses ». « Précieuses » parce qu'elles sont rares, voire « utiles » au développement économique – agronomie et botanique se retrouvent ainsi liées ; et « curieuses » parce qu'elles peuvent intéresser la science (savante ou vulgarisée) notamment pour l'élaboration de collections (de professionnels ou d'amateurs).

De multiples fonctions sont donc envisageables pour ces établissements : dépôt en vue d'envois pour les collections en Europe, pépinière afin de diffuser les plantes « utiles » qui participeront au développement agricole local de la société de plantations (appelées « habitations » en Guyane), ou encore lieux où l'on expérimente les modes de cultures, mais aussi où l'on travaille à la description et au classement des végétaux ; sans oublier les plantes médicinales, concernant plus particulièrement l'institution médicale.

De là résultent des tensions : la concurrence entre ces fonctions, les soutiens et les moyens mis à chaque fois dans la balance pour faire pencher un côté plutôt que l'autre. C'est ici que se jouent pleinement les rapports de la société coloniale à la science et aux mécanismes de la « machine coloniale ». Il s'agira donc de suivre les évolutions de ces lieux de plantes « précieuses », et de tenter d'en rechercher les causes, pour se faire une idée de ce qu'est un « jardin botanique » dans la Guyane de cette époque.

Déjà se pose le problème de ce qu'on entend alors par « botanique ». Du point de vue du personnel, le botaniste est souvent un « naturaliste », voire un « médecin naturaliste ». Quand on se plaint à Paris de Richard, qui séjourne en Guyane de 1781 à 1788, on dit de lui, dans une lettre adressée au comte César-Henri de La Luzerne, ministre de la Marine et des Colonies (1786-1787, 1789-1791), « qu'il n'est que botaniste » :

« c'est-à-dire point naturaliste pour les autres regnes, point chimiste, point phisicien ce qui est un inconvénient pour l'usage que vous voulez faire de lui »⁹

En effet, la fonction de naturaliste est prenante pour le botaniste. Qui plus est, elle accapare aussi les esclaves de l'atelier qui, par exemple, partent chasser des animaux pour l'empaillage. Elle influence donc l'activité de ceux qui travaillent à la botanique ; et les problèmes peuvent être communs, notamment pour la nomenclature ou les envois des « objets d'histoire naturelle », qui regroupent règnes végétal, animal et minéral. Enfin, pour ce qui est du médecin naturaliste, s'il est pris par ses fonctions à l'hôpital et a du mal à former des collections ou à s'occuper d'un jardin, son travail n'en est pas moins lié à la botanique consistant alors en recherche de plantes médicinales et expérimentations.

Le point le plus problématique est celui des savoirs et savoir-faire, et de l'ambiguïté de ces termes par rapport à celui de « science » : savoirs pratiques, agricoles d'un côté, savoirs théoriques, scientifiques de l'autre ? sans oublier savoirs locaux (indigènes, créoles) et savoirs importés (africains, européens), avec toutes les dialectiques qu'on imagine entre ces binômes bien poreux l'un à l'autre et qu'il s'agit d'analyser au cas par cas¹⁰. La pratique du botaniste, sa relation au terrain sont ici fondamentales : son travail dans les établissements de plantes « précieuses » participe d'un enchevêtrement de ces savoirs. Un exemple qui laisse à imaginer la richesse de la matière : des personnes ayant étudié la botanique dans les institutions parisiennes sont chargées de la direction de l'Habitation des Epiceries (appelée aussi La Gabrielle). Or, d'un certain point de vue, c'est une véritable plantation, avec un atelier d'esclaves à gérer et des objectifs de maximisation des profits. Comment le botaniste y remplit-il ses journées ? Qu'y fait-il de différent des autres plantations ? Dans quelle mesure le terrain, les pratiques et les objets y sont-ils donc « botaniques » ?

9 Personnel, E 350 bis, Richard, 20-27, Versailles 3 juillet 1787, à son « neveu » le comte de la Luzerne, signé Malesherbes.

10 Claude BLANCKAERT, « Histoire du terrain : entre savoir et savoir-faire », in *Le terrain des sciences humaines, instructions et enquêtes (XVIII^e-XX^e siècle)*, (sous la direction de C. BLANCKAERT), pp. 9 à 55.

En 1728, le premier « jardin du roi » est créé. Il ne faut pas s'y tromper, cela n'a rien à voir avec un « jardin des plantes » : c'est une cafétéria ; mais l'ambiguïté du nom n'en est pas moins significative de la fonction agronomique qui reste essentielle tout au long de notre période. Par ailleurs, sur la demande en 1720 du gouverneur D'Orvilliers, l'Etat avait envoyé son premier botaniste, Pierre Barrère. La concomitance (à défaut d'un lien de causalité comme nous le verrons) de ces deux événements fait des années 1720 une borne amont pour la botanique en Guyane : la « machine coloniale » se met en place.

L'abolition de l'esclavage en 1848 est l'autre césure importante. D'abord elle entraîne la disparition de la société de plantation que soutenait la politique agro-botanique de la « machine coloniale ». Elle change aussi le statut des travailleurs noirs employés pour la botanique. Enfin une nouvelle société coloniale émerge où l'élite blanche va laisser la place aux gens de couleur. Ajoutons que dans la deuxième moitié du XIX^e siècle deux changements majeurs redessinent le visage socio-économique de la Guyane : l'installation du bagne (1852) avec son emprise foncière et administrative (l'administration pénitentiaire s'occupera par exemple un temps du domaine de Baduel, ex-jardin de naturalisation) et la découverte de l'or (1855), qui va confirmer le dépérissement de l'agriculture. Enfin, du point de vue de la métropole, Algérie, Indochine puis Afrique noire, vont marginaliser la Guyane dans l'Empire français.

Encore faut-il savoir si l'on considère la Révolution comme une parenthèse ou une rupture. François Regourd écrit dans la conclusion de sa thèse sur les sciences aux Antilles et en Guyane françaises sous l'Ancien Régime :

« La disparition d'un certain nombre de relais locaux (exil des émigrés, disparition du Cercle des Philadelphes, guerre maritime et révoltes d'esclaves qui mènent notamment à la perte de Saint-Domingue), comme la destruction d'une bonne partie de la machine coloniale (notamment avec la dissolution des académies, imposée par le décret du 23 août 1793), changent profondément les données du problème. Il faudra attendre le début du XIX^e siècle pour voir se reconstruire des réseaux qui, pour certains seulement - autour de l'Institut, du Muséum national d'histoire naturelle [...] - continuent une timide activité au cours de ces années troublées. »¹¹

Or il n'y a pas eu de révolte d'esclaves en Guyane de l'ampleur de celle de Saint-Domingue. De plus, il n'y existait pas de cercle de sociabilité scientifique : la seule institution où des personnes à haut niveau de formation s'occupaient de sciences, hormis l'hôpital, est celle des jésuites, expulsés en 1765. D'une certaine manière, le faible développement de la Guyane empêche donc qu'il y ait eu rupture à la Révolution.

11 François REGOURD, *op. cit.*, p. 554.

La guerre de course, qui va jusqu'à l'occupation portugaise de 1809 à 1817, marque certes une parenthèse, de même que les priorités d'un Etat en guerre qui va chercher à maximiser les profits de ses plantes « précieuses ». Mais précisons que l'Institut et le Muséum, parmi les seuls à continuer une « timide activité », sont les principaux éléments de la « machine coloniale » pour l'histoire de la botanique et des jardins en Guyane, ce qui constitue donc une continuité, même dans la Révolution. D'ailleurs la correspondance de Thouin avec Martin, qui commence à la fin de l'Ancien Régime, se poursuit jusque sous l'Empire.

De plus, l'on peut voir entre XVIII^e et XIX^e siècles, malgré l'épisode révolutionnaire, une certaine permanence. D'abord dans le personnel : l'homme des Lumières avide de maîtrise de l'espace et amateur d'« histoire naturelle » n'est pas mort, comme l'atteste, par exemple, la figure de Laussat, gouverneur de 1819 à 1822.

Ensuite, une particularité de la Guyane est qu'elle secrète des projets qui, même s'ils échouent, n'en renaissent pas moins sous d'autres gouvernements, à des époques différentes (comme les pépinières de bois locaux, par exemple, dont nous parlerons). Les espoirs déçus n'empêchent pas qu'on s'émerveille à nouveau devant la luxuriance des forêts et qu'on rêve à ses richesses cachées.

Enfin, le grand problème de la Guyane, reconnu comme tel par les contemporains, c'est celui de son peuplement : tout au long de la période des mémoires fleurissent sur le sujet, où l'agriculture tient bien sûr une place importante¹².

Si l'on devait voir une différence entre les XVIII^e et XIX^e siècles ce serait dans l'accroissement. D'abord de la population et de la ville de Cayenne : une certaine élite coloniale s'étoffe et s'affirme, sans toutefois que ce soit bien évident tant elle est numériquement faible. On passe de 996 blancs et 1 872 hommes de couleur libres, en 1825, à 7 230 blancs et hommes de couleur, comptés ensemble, en 1848¹³.

D'autre part il y a l'intensification des transferts de plantes, qu'on va chercher plus loin et qui survivent mieux avec l'amélioration des techniques de conditionnement. A l'image des graines de soude, importées d'Alicante, qui meurent dans le dernier quart du XVIII^e siècle¹⁴ et qui poussent, enfin, à la fin de notre période¹⁵, on pourrait dire en caricaturant que le XIX^e siècle applique ce qu'a projeté le XVIII^e. Sauf que l'application est limitée – la soude ne deviendra jamais une culture importante.

12 Serge MAM LAM FOUCK, *Histoire générale de la Guyane française*, pp. 62-64.

13 Serge MAM LAM FOUCK, *Histoire de la société guyanaise*, p. 32.

14 C14, 62, f°17, lettre de l'ordonnateur Lescallier au ministère de la Marine, 23 mars 1788.

15 *Feuille de la Guyane* des 23 juin 1821 et 21 août 1821.

Mais l'évolution majeure postérieure à la Révolution est la remise en question du système esclavagiste ; les puissances européennes déclarent à Vienne l'abolition de la traite négrière le 8 février 1815 et, en 1827, la traite devient un crime (ce qui n'empêche pas que l'on vende des esclaves en Guyane jusqu'en 1831)¹⁶. Pour parler des esclaves, l'épisode révolutionnaire est crucial : il met les tensions à vif (avec notamment la révolte des « nègres de l'Approuague » en 1790), d'autant qu'au cours du XVIII^e siècle la population d'esclaves n'a cessé de croître, passant de 2 795 en 1736 à 8 605 en 1770¹⁷, pour arriver à 10 748 individus à la veille de la Révolution¹⁸. Il s'agit aussi d'observer la période qui s'ensuit où les hommes de couleur libres deviennent de plus en plus nombreux (494 affranchis en 1789, 1 502 en 1814¹⁹, 2 204 en 1828²⁰) et qui, signe d'un important changement, finissent par être comptabilisés avec les blancs dans les statistiques de l'administration.

Le plan de l'ouvrage découle de ces considérations liminaires. Après une esquisse des objectifs et rouages de la « machine coloniale », nous nous approcherons du local pour observer quelques traits significatifs de la société coloniale dans son rapport à la botanique. Sur cette toile de fond, nous pourrions alors observer comment se joue 'l'enracinement' de la botanique en Guyane à travers le cas significatif des jardins et pépinières de plantes « précieuses ». Enfin nous terminerons sur ce qui fait la particularité de la botanique dans une société coloniale esclavagiste : ses travailleurs de couleur.

Une biographie des différents botanistes, une chronologie des principaux événements et un index sont proposés au lecteur afin qu'il se repère plus facilement dans un plan où nous avons privilégié le thématique au chronologique pour mieux dégager les constantes – l'inertie semblant mieux caractériser cette période que le changement.

16 Serge MAM LAM FOUCK, *op. cit.*, pp. 168 à 173.

17 *Histoire des colonies françaises de la Guianne par J. F. Artur*, transcription établie, présentée et annotée par Marie POLDERMAN, p. 494.

18 ADG. MI 96, Essai sur la statistique de la Guyane. Alexandre Moreau de Jonnés.

19 *Ibid.*

20 Serge MAM LAM FOUCK, *op. cit.*, p. 32.